

Votre contact

Madame Hélène AUDEVAL
03 26 48 42 28

Durée

1 jour
7 heures

Public

Chef d'entreprise, artisan, conjoint,
collaborateur, responsable de la paye,
comptable, ...

Prérequis

Avoir une bonne pratique de la paie.

Effectif

Minimum 6 participants
Maximum 12 participants

Moyens pédagogiques et techniques

Alternance d'apports théoriques et
d'exemples concrets.
Echanges d'expérience entre les
participants et le formateur expert.
Remise d'un document de synthèse à
chaque stagiaire.

Formateur

Spécialiste de la paye du BTP depuis
plus de 25 ans

Suivi et évaluation

Evaluation de la qualité de la
formation par les participants, analyse
de l'atteinte des objectifs.

Attestation de fin de formation

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :
Avoir toutes les clés du contrôle URSSAF expliquées.
Identifier les points de contrôle et préparer ses dossiers en conséquence.
Donner aux entreprises des informations pour proposer des arguments pertinents pendant le déroulement du contrôle.
Se préparer à la contestation des redressements éventuels.

Contenu

Préparer sereinement un contrôle URSSAF

Comprendre le rôle du représentant de l'employeur.
Quelle organisation matérielle mettre en place ?
Préparer les documents demandés à la vérification par l'inspecteur
Sous quelle forme ?
Après de quel interlocuteur les récupérer ?
Connaître vos droits et les sanctions encourues pour entrave au contrôle.

Connaître la procédure des différentes opérations de contrôle

La réception de l'avis de passage : les mentions obligatoires.
La charte du cotisant contrôlé.
L'obligation de mise à disposition de tous les documents sollicités par l'inspecteur.
Les prérogatives de l'inspecteur du recouvrement et leurs limites : visite, audition, consultation des documents.
La lettre d'observations et ses conséquences.

Identifier les situations à risque et recenser les principaux points de contrôle

Les avantages en nature et frais professionnels.
L'assiette de la CSG et de la CRDS.
Le forfait social.
Les cotisations de retraite et de prévoyance.
La réduction Fillon.
L'assiette du CICE.
L'épargne salariale.
Les indemnités de rupture.
Les prestations du comité d'entreprise.

Maîtriser les différentes formes et méthodes de contrôle

Maîtriser les enjeux des différents types de contrôle : sur pièces, sur place.
Connaître les méthodes de contrôles : accès au système informatique et aux fichiers informatisés, échantillonnage et extrapolation, taxation forfaitaire.
Appréhender les opérations de contrôle liées à la lutte contre le travail dissimulé.

Réagir efficacement à l'issue du contrôle

Réagir à la lettre d'observations.
Rédiger la réponse de l'employeur dans les délais.
Vérifier la réponse obligatoire de l'inspecteur.
Apprécier les conditions de validité et les effets de la mise en demeure.

Quelle stratégie suite à un redressement ?

Accepter le redressement : maîtriser les conditions et les délais pour payer.
Négocier : demande de sursis à poursuite, demande de réduction des majorations de retard, délais de paiement.
Refuser tout ou une partie du redressement.

Version du 20/04/2017

Contenu

Connaître les délais d'information de l'URSSAF.

Payer : faut-il payer avant de contester ? le calcul des majorations de retard.

Contester : que peut-on contester ? Quelles modalités de saisine ? Devant quelle juridiction ?

Ne pas agir : les moyens de recouvrement forcé de l'URSSAF.

Version du 20/04/2017

